

Fort Péninsule et les défenses côtières de la baie de Gaspé lors de la Seconde Guerre mondiale

Normand Lafrenière¹

Le contexte de la construction du complexe défensif de la baie de Gaspé

La défaite de la France, le 14 juin 1940, plaça également les Britanniques devant l'éventualité d'une invasion de leur territoire. Le cas échéant, il leur fallait à tout prix trouver d'autres ports pour abriter leur propre flotte de guerre. Sur le plan stratégique, la côte est canadienne semblait toute désignée pour remplir cette mission. Toutefois, ses installations défensives étaient alors insuffisantes et durent être renforcées. Au début de la Seconde Guerre mondiale, ces aménagements défensifs étaient limités aux secteurs d'Halifax, Sidney, Saint-Jean, Québec et au détroit de Canso.

L'établissement de nouvelles bases navales reposait sur trois principales considérations. Ces sites devaient occuper une position stratégique pour la défense de la côte est et de ses eaux adjacentes. Ils devaient être facilement défendables et ils devaient offrir un ancrage suffisamment profond pour accueillir les plus grands navires de guerre.

Quoique éloignée de la côte est, la baie de Gaspé répondait à ces con-

ditions en tous points puisque son emplacement en faisait un choix de premier ordre pour assurer la défense du golfe et du fleuve Saint-Laurent. De plus, la configuration de cette baie facilitait considérablement

Le site de la baie de Gaspé fut donc choisi parmi 16 emplacements pour devenir l'une des principales bases navales canadiennes chargées d'abriter la flotte alliée, dans l'éventualité d'une invasion de la Grande-

Bretagne. Cette décision fut ratifiée par le Comité conjoint permanent de défense canado-américaine, le 27 août 1940. Elle attribuait un rôle de «port défendu» à Gaspé, ce qui impliquait toute une panoplie d'aménagements défensifs répartis en défenses fixes et mobiles. Pour sa part, la batterie côtière de Fort Péninsule faisait partie des défenses fixes du port de Gaspé. Elle avait pour mission d'en protéger les approches, de concert avec deux autres batteries côtières, celles de Fort Prével et Fort Haldimand.

En plus de son rôle de «port défendu», tout le complexe militaire de la baie de Gaspé devait également servir à la protection d'un petit détachement de navires d'escorte, chargé d'assurer la sécurité des convois d'approvisionnements militaires sur le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent. Ce nouveau rôle lui fut attribué en

1942, à la suite d'une série d'attaques perpétrées par des sous-marins allemands contre des navires d'approvisionnement militaires sur le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent.



Le soldat Fernand Caron montant la garde en juin 1943
(Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent,
vol. XI, no 1, janvier-mars 1985, p. 19).

la défense d'une base navale en eau profonde puisque celle-ci pouvait être construite à l'abri d'une presqu'île sablonneuse qui s'avance à l'intérieur de la baie (la plage de Sandy Beach).

Par le biais de ces attaques, le but d'Hitler n'était pas d'envahir le Canada, mais plutôt d'affamer la Grande-Bretagne en réduisant au maximum l'effort de guerre canadien. Pour la seule année 1942, le bilan de ces raids fut désastreux. Entre les mois de mai et octobre, cinq convois d'approvisionnement furent attaqués par cinq sous-marins allemands. De plus, ces derniers coulèrent 17 navires marchands, un navire chargé de troupes, deux navires de guerre attachés à la base navale de Gaspé, le *Racoon* et le *Charlottetown*, et le traversier canadien *SS Caribou* (qui reliait Sydney à Port-aux-Basques). Ces événements tragiques sont maintenant connus sous le nom de «Bataille du Saint-Laurent». Il va de soi que tous ces torpillages, à proximité de zones habitées, eurent pour effet de créer un véritable climat de panique au sein de la population gaspésienne.

En réponse à ces attaques, la Marine implanta un système de convois sur le fleuve et dans le golfe. Des patrouilles navales et aériennes furent également dispensées et des volontaires civils furent mobilisés pour surveiller les sous-marins sur le pourtour de la péninsule gaspésienne. La population en général fut également invitée à signaler toute apparition de sous-marins et surtout à voiler leurs lumières le soir pour empêcher l'ennemi de se guider sur les côtes. Voilà pour ce qui est du contexte de la construction du complexe défensif de la baie de Gaspé.

Description du complexe défensif de la baie de Gaspé

L'Armée désignait du nom de «Défenses côtières de la baie de Gaspé», l'ensemble des installations militaires ceinturant cette baie. Ces aménagements se composaient de deux postes d'observation (l'un à Cap-Gaspé et l'autre à Pointe-Saint-Pierre); d'un poste de contrôle des navires de guerre (à Red Head); de trois batteries côtières, celles de Fort Péninsule, Fort Prével et Fort Haldimand; d'un navire et d'un

ancrage d'inspection; d'un filet anti-sous-marin tendu entre Penouille et Sandy Beach et finalement, du point stratégique protégé par toutes ces installations militaires, la base navale de fort Ramsay située sur le site actuel du port de Gaspé.

En septembre 1942, la flotte de cette base navale se composait de cinq dragueurs de mines, six vedettes (fairmile), un yacht armé et sept corvettes. L'Aviation était également présente à la base navale de Fort Ramsay. Elle disposait de 2 à 5 appareils amphibies de type Canso, Catalina et Stanraer, selon les différentes affectations. Comme vous pouvez le constater, les trois armes furent mises à contribution afin d'assurer une défense adéquate de la base navale de Fort Ramsay. D'une part, la Marine se voyait confier les manœuvres au filet anti-sous-marin qui protégeait l'entrée de la base, entre Sandy Beach et Penouille, s'occupait de l'identification et du contrôle du trafic entrant ou sortant du port de Gaspé et effectuait des patrouilles et le dragage de mines aux approches du port. Par ailleurs, l'Armée était responsable de l'opération et de la défense des trois batteries côtières de même que de la défense antiaérienne; elle devait également repousser l'ennemi dans l'éventualité d'un débarquement sur les plages de Sandy Beach, Haldimand et L'Anse-à-Brillant, trois plages situées à l'intérieur de la baie de Gaspé. L'Aviation finalement était chargée d'effectuer des patrouilles de reconnaissance dans le secteur du «Passage de Gaspé» ainsi qu'en des lieux aussi éloignés que le détroit de Cabot et la rivière Saguenay; elle devait également engager le combat avec l'ennemi advenant toute incursion navale, terrestre ou aérienne.

Le quartier général des trois armes était localisé dans l'édifice de la base navale de Fort Ramsay. Cet édifice existe toujours à Gaspé, quoique considérablement modifié. La construction de l'ensemble des «Défenses côtières de la baie de Gaspé» s'échelonna entre 1941 et

1943. Toutefois, ses principales composantes étaient en place en mai 1942. Au plus fort de ses opérations, ce complexe défensif regroupait environ 2 500 hommes. Comme on peut le constater, chacun des éléments de ce complexe avait un rôle spécifique à jouer pour assurer la protection de la base navale de Fort Ramsay.

Les rôles spécifiques des batteries côtières

La plus éloignée des trois, Fort Prével, servait de batterie de contre-bombardement. Sa position de pointe, de même que le calibre de ses canons la destinait à l'attaque des cuirassés ou tout autre navire d'importance croisant au large de la baie de Gaspé. Son armement se composait de deux gigantesques canons de 10 pouces de diamètre, les plus gros en usage au Canada, à cette époque. Situé à la limite extérieure de la zone prohibée, Fort Haldimand servait de batterie d'inspection et de batterie anti-vedettes/torpilleurs; son armement se composait de deux canons à tir rapide de 75 millimètres ainsi que d'un projecteur de combat de 60 pouces de diamètre. Jumelé au tir des canons de Fort Péninsule, Fort Haldimand pouvait opposer un barrage d'artillerie des plus efficaces à l'entrée du port de Gaspé. Pour sa part, Fort Péninsule assumait un double rôle de batterie de défense rapprochée et de batterie d'inspection. Il était équipé de quatre puissants projecteurs de 60 pouces de diamètre ainsi que de deux canons de 4.7 pouces.

Description de la batterie côtière de Fort Péninsule

Il importe de mentionner que les vestiges actuels de Fort Péninsule ne sont représentatifs que des éléments fortifiés de cette batterie côtière lors de la Seconde Guerre mondiale. À l'été 1942, Fort Péninsule regroupait également une quinzaine de bâtiments servant à accommoder une garnison de 220 militaires. On y retrouvait, entre autres, cinq casernes, un hôpital, un corps de

garde, un pouvoir électrique, une station de pompe et divers baraquements récréatifs et administratifs. Tous ces bâtiments étaient situés dans le secteur nord du site et ont été démantelés peu de temps après la démobilisation de ce fort, le 1^{er} octobre 1944.

L'armement principal de Fort Péninsule se composait de deux canons de 4.7 pouces de diamètre offrant une portée maximum de 9 600 verges. Leur culasse permettait une mise à feu électrique ou par percussion, puisque l'éventualité d'une panne électrique ne pouvait être écartée. Ces canons, de même que l'ensemble des magasins de munitions qui les entourent sont encore abrités dans de véritables «bunkers» souterrains dont les murs extérieurs en béton mesurent deux pieds d'épaisseurs. Chacun des canons disposait de son propre magasin d'obus ainsi que d'un magasin de poudre. Quatre magasins servaient d'entrepôts pour le réapprovisionnement des petits compartiments situés dans la chambre des canons. Un cinquième magasin, à mi-chemin entre les deux canons, servait au

remisage des pièces de rechange et d'entretien pour ces derniers. Cet ensemble de magasins était relié par un couloir et se présentait comme une succession parfaitement rectiligne de chambres fortes en béton, reliées symétriquement entre les deux canons. Chacun d'eux disposait d'un abri pour le détachement d'artillerie préposé à sa garde et son maniement. L'ameublement de ces abris ne se composait que d'une table et quelques chaises puisque personne n'était autorisé à y dormir.

Le plan d'aménagement des fortifications de la batterie côtière de Fort Péninsule nous indique la présence de quatre autres magasins de munitions localisés sur les ailes gauche et droite de cette batterie côtière. Contrairement aux précédents, ceux-ci étaient séparés les uns des autres et relativement éloignés des chambres des canons. Un inventaire général des munitions nous laisse supposer que ces magasins aient pu servir d'entrepôt pour la batterie de Fort Haldimand ainsi que pour des munitions d'infanterie légère utilisées à Fort Péninsule.

Tous ces magasins de muni-

tions, l'emplacement des canons, les canons eux-mêmes ainsi que les deux abris juxtaposés à ces derniers demeurent en parfait état de conservation. Parcs Canada y tient actuellement une exposition portant sur le rôle des défenses côtières de la baie de Gaspé lors de la Seconde Guerre mondiale. Une douzaine de panneaux d'interprétation en relatent les principaux faits.

Batterie d'inspection

En tant que batterie d'inspection (rôle qu'il partageait avec Fort Haldimand), Fort Péninsule devait veiller à l'application intégrale des règlements régissant l'entrée, la sortie de même que tous les déplacements des navires marchands à l'intérieur du port de Gaspé. Ses sentinelles guettaient le moindre signe émis par le navire d'inspection chargé de la vérification des enregistrements des navires marchands désirant entrer dans le port. Sur ordre de l'officier responsable du service d'inspection (posté dans la tourelle d'observation du quartier général de Fort Ramsay), Fort Péninsule devait commander le tir



La capture fictive d'espions allemands par les hommes de la Réserve gaspésienne (Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, vol. XI, no 1, janvier-mars 1985, p. 27).

des coups de semonce en direction des navires trouvés coupables d'infraction à ces règlements. Toutefois, l'officier en devoir à Fort Péninsule était autorisé à commander le tir en tout temps s'il lui semblait qu'un navire évitait de prendre contact avec le navire d'inspection et s'approchait en deçà de 7000 verges du fort sans afficher les signaux de reconnaissance d'usage.

Tout comportement suspect de la part d'un navire était passible de deux coups de semonce. Si le navire persistait dans le même sens, il était immédiatement considéré « hostile » et coulé par les batteries côtières de Fort Péninsule et Fort Haldimand dans les 15 secondes.

Afin d'assurer un maximum de sécurité à la base navale, un relèvement de 58 degrés (reliant cap Haldimand et cap Brûlé) établissait les limites de la zone d'identification des navires. Passé ce cap, tout navire de guerre ou navire marchand non identifié était passible de coups de semonce et même d'être coulé.

Batterie de défense rapprochée

En tant que batterie de défense rapprochée, Fort Péninsule avait pour mission d'engager le combat à courte portée avec tout navire reconnu hostile essayant d'entrer dans le port de Gaspé. Tous les scénarios d'attaque anticipés contre la base navale avaient été étudiés. Toutefois, les formes d'attaque les plus plausibles devaient se dérouler de nuit ou par température inclemente seulement. Afin de palier à cette éventualité, Fort Péninsule était équipé de quatre puissants projecteurs de 60 pouces de diamètre. Deux d'entre eux étaient situés sur la plage de Penouille et servaient à éclairer l'entrée du port de Gaspé dans le secteur du filet anti-sous-marin; les deux autres étaient localisés au pied de la falaise de Fort Péninsule, de part et d'autres des canons. Ils cumulaient les fonctions de projecteurs de combat et de sentinelle. Ils étaient considérés comme l'une des composantes de l'armement de Fort Péninsule puisqu'ils pouvaient également être utilisés pour aveugler les navires ennemis.

D'autre part, que ce soit dans le but de bloquer l'entrée du port de Gaspé ou d'en détruire la flotte, les navires ennemis pouvaient se présenter selon différentes formations à l'intérieur de la baie de Gaspé. Afin d'éviter toute confusion lors d'une attaque et surtout afin d'obtenir un rendement maximum de la part des batteries côtières, de nombreux plans de tir avaient été préparés pour les contrer.

Les convois entre Québec et Sydney

Plusieurs plans de défense furent mis sur pied par le haut commandement de la Marine canadienne afin de sécuriser la navigation sur le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent. Le dernier en lice, nommé plan GL2, entra en vigueur le 1^{er} avril 1942, à la suite d'une percée significative des sous-marins allemands au large de la côte atlantique en janvier 1942. Selon les modalités de ce plan de défense, la confirmation d'une attaque perpétrée par des sous-marins dans les eaux du fleuve ou du golfe enclenchait immédiatement un resserrement des dispositions relatives à la



Base de Gaspé, 23 juillet 1943, Gaspé (ANC, PA 133275)

protection des convois dans ces eaux. Dès lors, tous les navires marchands entrant dans le golfe devaient être arrêtés à Sydney alors que les navires sortant étaient arrêtés à Québec. Un ancrage de rassemblement pouvait être établi au sud de l'île du Bic pour ces derniers. Les convois sortant étaient ensuite escortés jusqu'à leur point de rencontre avec les convois transatlantiques en partance de Sydney, Halifax et New York. Par ailleurs, le trafic entrant devait être escorté à tous les trois jours à partir de Sydney.

Toujours selon les modalités du plan GL2, 20 navires de guerre seulement devaient être affectés à la sécurité des convois du Saint-Laurent ce qui représenterait une importante réduction en regard du plan de défense précédent. Cette pénurie de navires d'escorte lors d'une période aussi critique pour la défense des eaux canadiennes se solda par le torpillage de 23 navires entre les mois de mai et octobre 1942. Face à l'incapacité de la Marine canadienne de contrer efficacement l'action des sous-marins allemands, le Cabinet de Guerre fut forcé de fermer le fleuve et le golfe Saint-Laurent à toute navigation commerciale en date du 9 septembre 1942. Pour certains, cette mesure extrême fut interprétée comme une véritable victoire pour les Allemands mais celle-ci fut de courte durée car les Alliés reprirent le dessus dans l'Atlantique Nord dès 1943.

Pour terminer, il importe de mentionner qu'aucune des batteries côtières du complexe défensif de la baie de Gaspé n'a ouvert le feu contre une cible ennemie lors de la Seconde Guerre mondiale. Ce fait n'enlève cependant rien à leur importance, surtout si on tient compte du rôle attribué à la base navale qu'elles étaient chargées de protéger.

Au total, la flotte de la base navale de Ramsay a escorté plus de 1642 navires répartis en 183 convois. De ce nombre, une vingtaine de

navires seulement ont été la cible des torpilles allemandes entre 1942 et 1945, et la plupart l'ont été en 1942. Il ne fait donc aucun doute que le soutien apporté aux convois d'approvisionnement militaires par les navires et les avions de Fort Ramsay, ait pu réduire considérablement le tableau de chasse des sous-marins allemands.

Au terme de mes recherches sur les installations militaires de la baie de Gaspé, deux questions subsistent: Les Allemands connaissaient-ils l'existence de la base navale de Fort Ramsay? Si oui, avaient-ils une idée de l'importance de l'armement qu'ils auraient eu à affronter pour tenter de l'attaquer? Les dossiers de la Défense nationale sont demeurés muets sur ces questions.

Note

- 1 Normand Lafrenière est historien à Parcs Canada. Ce texte constitue l'essentiel de sa communication présentée au colloque d'Histoire navale sur la Bataille du Saint-Laurent tenu à Rimouski, du 9 au 11 mai 2002. Une version de ce texte a été publiée dans la revue *Gaspésie*, septembre-décembre 1991, vol. XXXIX, nos 3 et 4, p. 28-34.